

# FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

## Climate Investor One

Le présent document fournit un résumé de la transaction de FinDev Canada, dont un sommaire des retombées attendues sur le développement, des résultats de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques potentiels repérés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



### Description de la transaction

Climate Investor One (CIO) est une facilité d'investissement patronnée par la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) investissant exclusivement dans des projets d'énergie renouvelable sur les marchés émergents d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. CIO financera jusqu'à 20 projets éoliens, solaires et hydroélectriques (centrales au fil de l'eau) de petite ou moyenne envergure d'une capacité de 25 à 100 MW, et pourrait consacrer jusqu'à 10 % des montants investis à des projets misant sur la géothermie, la biomasse ou la valorisation énergétique des déchets. CIO est gérée par Climate Fund Managers, une société néerlandaise détenue en coparticipation par la FMO et Sanlam InfraWorks, une division du groupe Sanlam d'Afrique du Sud.

La structure inédite de la facilité comprend trois fonds distincts, mais interreliés : le fonds de développement (30 M USD), le fonds d'action pour la construction (500 M USD) et le fonds de refinancement (500 M USD). Grâce à cette structure unique, CIO peut soutenir des projets d'énergie renouvelable de la phase de démarrage jusqu'aux phases de construction et d'exploitation, et mobiliser un large éventail de bailleurs de fonds, comme des organismes de développement et des investisseurs commerciaux, en leur offrant différents types de risque et d'éléments de rendement. FinDev Canada prend part au fonds d'actions pour la construction.

### Particularités de la transaction

<b>CONTREPARTIE (FONDS)</b>	Coöperatief Construction Equity Fund U.A.
<b>DOMICILE DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ</b>	Pays-Bas
<b>DOMICILE DES ACTIVITÉS</b>	76 pays candidats en Afrique, en Asie et en Amérique latine
<b>GESTIONNAIRE DU FONDS</b>	Coöperatief Climate Fund Managers U.A.
<b>DURÉE DU FONDS</b>	20 ans
<b>SECTEUR</b>	Croissance verte
<b>CATÉGORIE DE LA TRANSACTION SELON LES NORMES DE PERFORMANCE DE L'IFC (VOIR LA DÉFINITION DES CATÉGORIES ICI)</b>	Catégorie B
<b>AUTRE PARTICIPATION CANADIENNE (LE CAS ÉCHÉANT)</b>	S. O.
<b>PRODUIT FINANCIER</b>	Capitaux propres
<b>PARTICIPATION</b>	20 M USD (environ 26,4 M CAD)
<b>PARTICIPATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DU FONDS (À LA DATE DE SIGNATURE)</b>	4,0 %

<b>DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION</b>	26 octobre 2018
<b>DATE DE LA SIGNATURE</b>	4 décembre 2018
<b>DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION</b>	Mars 2018

## Sommaire des impacts sur le développement attendus

La proposition de valeur principale de CIO en matière d'impact sur le développement est l'augmentation du potentiel d'exploitation des énergies renouvelables sur les marchés en développement selon une approche responsable et inclusive, ce qui contribuera à la lutte contre les changements climatiques en évitant une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>. Au moins 70 % des investissements du Fonds seront réalisés dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, où les projets d'énergie renouvelable sont rares même si leurs bienfaits auraient plus d'impact qu'ailleurs. La transaction devrait générer des impacts dans les trois domaines prioritaires de développement de FinDev Canada<sup>1</sup>.



### DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS :

- **Création d'emplois de qualité en Afrique, en Asie et en Amérique latine :** les investissements de CIO contribueront à la création d'emplois à court et à long terme sur les marchés cibles. FinDev Canada estime que les entreprises visées par les investissements de CIO généreront 870 emplois permanents de qualité dans le secteur de l'énergie et jusqu'à 26 000 emplois temporaires en construction d'ici 2035. Les activités du Fonds contribueront également indirectement à la création d'emplois, et FinDev Canada assistera le gestionnaire de fonds, Coöperatief Climate Fund Managers U.A. (CFM) en modélisant et en communiquant ces retombées indirectes tout au long de la durée du Fonds.
- **Valeur économique ajoutée :** les investissements de CIO dans quelque 20 projets d'énergie renouvelable ajouteront aussi une valeur économique aux marchés locaux par l'entremise des salaires, des impôts et des profits. FinDev Canada estime que les activités du Fonds généreront entre 150 et 215 M USD en valeur économique ajoutée d'ici 2035.
- **Innovation financière au service des projets d'énergie renouvelable :** l'approche novatrice à trois fonds de CIO devrait favoriser la réalisation d'un plus grand nombre d'opérations de financement de projets, et ce, en offrant des délais plus courts et une diminution des risques pour les investisseurs. Les résultats seront analysés afin d'accumuler des connaissances qui pourront être appliquées dans les secteurs du financement du développement et de l'énergie renouvelable pour optimiser les structures d'investissement des projets énergétiques.



### AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

En collaboration avec des experts indépendants, CFM élabore une politique et un plan d'action en matière d'inclusion sociale et d'égalité des sexes pour aider la facilité à intégrer des pratiques exemplaires à tous les niveaux de ses activités, du gestionnaire de fonds jusqu'aux entreprises du portefeuille. Voici quelques-unes des principales démarches et cibles de CIO :

- **Valorisation des femmes pour des rôles de leadership et de gouvernance grâce à des possibilités d'emploi au sein du gestionnaire de fonds :** CFM s'engage à encourager la diversité et l'inclusion dans toutes ses activités à l'aide de politiques de travail et d'un régime d'avantages sociaux. En outre, CFM fera le suivi d'indicateurs de rendement clé (IRC) ventilés selon les sexes pour augmenter la participation des femmes et promouvoir l'inclusion sur les lieux de travail.
- **Renforcement des capacités grâce au développement communautaire :** CFM donnera la chance aux femmes d'occuper des postes de leadership, de participer à des formations

et à la mise en commun des connaissances, et de profiter des outils et des ressources documentaires pertinents.

- **Intégration des considérations liées à la condition féminine dans le processus d'investissement** : dans le cadre de son processus standard d'évaluation des risques sociaux et environnementaux, CFM réalisera une analyse comparative sexo-spécifique pour tous ses projets afin de mettre en lumière les défis potentiels et les occasions entourant l'autonomisation économique des femmes.
- **Création d'emplois de qualité pour les femmes** : les projets de CFM généreront directement et indirectement des emplois pour les femmes par ses investissements dans des entreprises d'énergie renouvelable, et apporteront des solutions pratiques qui aideront les entreprises du portefeuille à multiplier les emplois pour les femmes dans ce secteur. Il peut s'agir, par exemple, de la promotion de pratiques exemplaires en matière de recrutement inclusif, de perfectionnement professionnel ou d'avantages sociaux.
- **Mobilisation des parties prenantes pour la participation des femmes** : les projets de CIO repéreront les obstacles et les occasions liés à la participation des femmes lors de la mobilisation des parties prenantes, et intégreront des solutions en faveur de l'égalité des sexes dans leur conception et leur plan de gestion.
- **Amélioration des données sur les sexes et l'énergie renouvelable** : CFM prépare un plan de surveillance et d'évaluation qui lui permettra de recueillir et de colliger fidèlement des indicateurs ventilés selon les sexes tout au long des investissements, et ainsi contribuer au développement des connaissances et des apprentissages de l'industrie sur la participation des femmes dans le secteur de l'énergie renouvelable.



#### SOLUTIONS AUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- **Augmentation de la production d'énergie renouvelable en Afrique, en Asie et en Amérique latine, réduisant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>** : La facilité de CIO financera environ 20 projets éoliens côtiers, solaires et hydroélectriques (centrales au fil de l'eau) de petite ou moyenne envergure d'une puissance variant de 25 à 100 MW. L'augmentation de 1 133 MW de la puissance installée permettra une production supplémentaire d'environ 3,2 GWh d'énergie renouvelable tout en évitant l'émission d'environ 1,2 million de tonnes de GES (équivalent du CO<sub>2</sub>) sur les marchés émergents d'ici 2035.

### Sommaire de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

FinDev Canada a procédé à une évaluation du cadre de gestion environnementale et sociale de CFM, laquelle comportait une analyse documentaire minutieuse portant entre autres sur son système de gestion environnementale et sociale, ses politiques connexes, sa capacité interne, et les risques sociaux et environnementaux du gestionnaire de fonds et des transactions du Fonds. FinDev Canada s'est aussi entretenue avec des gestionnaires de CFM. Les répercussions et les risques environnementaux et sociaux les plus notables de la transaction sont principalement associés à ceux des projets financés par CIO.

CIO compte investir dans des projets de nouvelles constructions dont les circonstances et les incidences environnementales et sociales potentielles varient considérablement et doivent donc faire l'objet d'une évaluation. En règle générale, les projets envisagés par CIO sont classés dans la catégorie B et n'entraînent pas de relocalisations à grande échelle, de dommages à des zones écologiquement sensibles ou de répercussions sur des populations autochtones ou le patrimoine culturel. FinDev Canada a analysé tout spécialement le système de gestion environnementale et sociale de CFM relativement au portefeuille de Climate Investor One, qui est le principal outil d'évaluation et de gestion des incidences environnementales et sociales associées à ses investissements.

Les répercussions potentielles des projets solaires, éoliens et hydroélectriques (au fil de l'eau) prennent généralement, à différents degrés, les formes suivantes : défrichement et pollution

des sols, perturbation de la faune et de la flore, évacuations de déchets dans le milieu naturel, bruit et vibrations, production de déchets, répercussions esthétiques, géographiques et socioéconomiques, effets sur la santé et la sécurité au sein d'une communauté (en particulier durant les projets de construction) et sur la main-d'œuvre et les conditions de travail lors des projets. Dans l'intention d'atténuer ces risques, CFM a conçu un solide système de gestion environnementale et sociale qui exige le respect des normes internationales et qui traite tous les risques environnementaux et sociaux jugés pertinents. Par exemple :

- Le processus de contrôle préalable en matière d'environnement de CFM est cohérent avec celui des institutions financières adhérant aux Principes de l'Équateur, à savoir un solide cadre de référence pour la gestion des risques qui renvoie aux Normes de performance de la Société financière internationale (IFI).
- CFM exige que les projets financés de catégorie A et B fassent l'objet d'une évaluation des incidences environnementales et sociales à l'aune des Normes de performance de l'IFI.
- CFM a conçu un système de gestion environnementale et sociale complet qui régit la gestion des occasions et des risques environnementaux et sociaux associés à l'ensemble des activités du Fonds et qui s'applique à tous les projets financés par CIO. Toutes les organisations mandatées sont aussi liées par ces exigences, qui figurent dans leur contrat.

Les répercussions locales de chaque investissement du Fonds demeurent inconnues puisque celui-ci est encore en phase de démarrage, mais CFM observe des pratiques de communication rigoureuses afin de tenir les investisseurs au courant des dernières activités de gestion des risques environnementaux et sociaux et du rendement du portefeuille.

## Documents examinés

Voici une liste indicative des principaux documents examinés dans le cadre de l'évaluation de la transaction :

- *Système de gestion environnementale et sociale v.2(e) de CFM, pour divulgation, février 2018.*
- *Plan d'action pour l'intégration des femmes v.5 de CIO.*
- *Analyse comparative entre les sexes dans des pays semblables v.8 de CFM, octobre 2018.*
- *Politique globale sur la gestion des ressources humaines v.5 de CFM, novembre 2018.*
- *Code de conduite v.5 de CFM, novembre 2018*

## Normes de performance applicables de la Société financière internationale utilisées dans l'évaluation de FinDev Canada (en plus des critères du pays d'accueil)

- Norme de performance n° 1 de l'IFI : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance n° 2 de l'IFI : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance n° 3 de l'IFI : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution
- Norme de performance n° 4 de l'IFI : Santé, sûreté et sûreté des communautés
- Norme de performance n° 5 de l'IFI : Acquisition des terres et réinstallation involontaire
- Norme de performance n° 6 de l'IFI : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes
- Norme de performance n° 7 de l'IFI : Peuples autochtones
- Norme de performance n° 8 de l'IFI : Patrimoine culturel

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés sont ceux de l'ensemble du Fonds Climate Investor One, et non de l'investissement proportionnel de FinDev Canada, qui s'élève à environ 4,0 % des capitaux investis dans le fonds d'action pour la construction au moment de signature de la transaction.